

Jérémie Assous, l'avocat qui démonte

Il défendra Gérard Depardieu au printemps prochain dans un procès qui s'annonce explosif pour le monstre du cinéma français. Cela tombe bien, Jérémie Assous aime l'odeur de la poudre. Rencontre avec la nouvelle coqueluche des prétoires.

Par Wandrille de Guerpel

Il est de ces hommes qui ne laissent pas indifférent. Lorsque vous poussez la porte de son cabinet cosu, situé avenue de Wagram, vous entrez dans un monde à part: le sien. Grandes sofas de cuir sombre, tapis persans, tentures bordeaux, bureau de style contemporain, toiles négligemment posées à même le sol — à l'instar de son plus célèbre client qui les change de place au gré de ses humeurs —, le décor, pittoresque et fastueux, en dit autant sur lui que sa personne. Assis les jambes croisées, le regard bleu perçant, avenant, tout chez Jérémie Assous invite à la conversation, au débat d'idées — sans jamais tomber dans le superficiel.

Quand *Valeurs actuelles* lui a proposé de tracer son portrait, sa réponse a fusé, enthousiaste: « Il va falloir être bon car je ne connais que trop bien le niveau d'exigence de vos lecteurs! » Issu d'une famille modeste — « très simple » —, Jérémie Assous a fait son chemin parmi les ténors en jouant des coudes et des méninges. Il tient de ses parents le goût de l'effort et l'amour des lettres. Il le confesse simplement, mais non sans fierté, il a grandi « par les livres ». Balzac, Dostoïevski, Tolstoï, Drieu la Rochelle... Ces auteurs sont devenus ses compagnons d'armes. Houellebecq? « C'est très bon, mais le plus lucide, le plus juste, le maître dans ce genre reste Céline », tranche-t-il.

Très tôt, le jeune Assous se passionne pour l'histoire et la littérature, culti-

vant un dédain manifeste pour les enseignants « sans passion » qu'il a croisés en route. Un rien rebelle, il passe son baccalauréat en candidat libre et trouve à la Sorbonne ce qu'il cherchait: « une invitation à l'érudition ». Des maîtres à l'ancienne, enfin à la hauteur de son ambition, étanchent son insatiable soif de savoir.

Pourquoi le droit? La question le fait sourire. « Pour défendre », lâche-t-il finalement. Il aime la liberté, voilà tout. Une valeur qu'il place au-dessus de toutes les autres. « J'aime défendre des gens qui sont attaqués. » Et dans sa vocation, il trouve matière à appliquer cet axiome: « C'est un domaine où l'intelligence peut vaincre. » « Ce qu'il y a de merveilleux dans ce métier, c'est la possibilité de réduire à néant les a priori et l'opinion publique », veut croire Jérémie Assous. Pense-t-il à l'af-

faire Depardieu? Non sans ironie, il reconnaît un avantage certain aux procès médiatiques: « l'assurance d'être lu et écouté ». On devine que la médiatisation ne lui déplaît pas non plus. Mais attention, prévient Charles Consigny, son ancien stagiaire resté un ami proche: travailler avec Jérémie Assous n'est pas pour les âmes molles. « Il est très exigeant. C'est le genre de patron qui peut poser un dossier sur ton bureau à 19h45 en te demandant des conclusions pour le lendemain matin. » « Je travaille de 8h30 à 23 heures », confirme l'intéressé, comme si cela allait de soi.

À son firmament : M^{es} Vergès et... Trémolet de Villers

M^e Assous est un patron exigeant mais pas dénué de malice, insiste son confrère Consigny: « Féru de grandes discussions, il est capable de raconter un tas de conneries, de faire la fête jusqu'à pas d'heure. Il a gardé une très grande part d'enfance et ce côté pirate qui le rend tendre et attachant. » Anarchiste revendiqué, il ne déparerait pas à la droite de l'échiquier politique actuel. En tout cas, il en maîtrise les codes, la culture et en aurait la faconde. « C'est un type qui rêve de révolution », ajoute Charles Consigny. On mesure le grand écart intellectuel à l'arc qui sépare les deux étoiles de son firmament: M^{es} Jacques Vergès et Jacques Trémolet de Villers. Passionné par les « années FLN » du premier, il garde de la plaidoirie du second

“JUSQUE DANS LES ANNÉES 1970, IL EXISTAIT DES CAUSES QUI NOUS TRANSCENDAIENT. AUJOURD'HUI, C'EST LA PENSÉE INSTAGRAMMABLE : ON LA 'LIKE' OU PAS.”



G. GEORGES/LE PARISIEN/MAXPPP

au procès Touvier un souvenir impérissable depuis son adolescence.

« *Aujourd'hui, la nuance n'a plus droit de cité, c'est le règne du conformisme et de l'absence de pensées, c'est affligeant* », se lamente Jérémie Assous, désabusé. « *Intellectuellement, on est loin de la Renaissance ou du XVIII^e siècle. Jusque dans les années 1970, il existait des causes qui nous transcendaient. Aujourd'hui, c'est la pensée instagrammable: on la "like" ou pas.* » Lui a mis sa réussite sur le contrepied: « *Penser autrement, trouver des*

angles d'attaque différents de ceux auxquels la partie adverse s'attend. »

En 2009, il avait crevé l'écran plaçant la requalification des contrats de participation des candidats de télé-réalité en contrats de travail. Il avait fait mordre la poussière à une partie adverse forte de dix-neuf cabinets d'avocats. De quoi prendre rapidement du galon chez les robes noires. Avec Éric Dupond-Moretti, il obtiendra la condamnation d'Arte dans l'affaire Muller. Rebelote avec M6 en faveur du "roi des forains", Marcel Campion, et "dix de

der" avec la relaxe de Julien Coupat — qui n'avait rien saboté — dans l'affaire de Tarnac. Depuis, il a la main chaude. Pas du genre à se reposer sur ses lauriers, il balaye les évocations de ces faits d'armes d'un air faussement candide: « *Tous les avocats qui ont eu du succès longtemps - Isorni, Gibault, Leclerc, Temime - avaient certes un immense talent mais ils étaient surtout des brutes de travail* », plaide-t-il. Le pirate des prétoires et le monstre déchu du cinéma français: l'affiche promet. Rendez-vous fin mars. ●